



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 19 mai 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics au sujet des différentes phases de construction de la nouvelle N3.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Lies
Député